

Renseignements sur le demandeur:

Nom complet		Langues parlées	
Adresse postale complète			
Numéros de téléphone	<input type="checkbox"/> Cellulaire <input type="checkbox"/> Ligne terrestre	Adresse de courriel	

Durée du mandat :

Nomination en vue de célébrer le mariage du couple indiqué ci-dessous :

Nomination en vue de célébrer le mariage de multiples couples pendant un mandat de cinq ans :

Nom complet du marié/partie au mariage prévu

Nom complet de la mariée/partie au mariage prévu

Date du mariage prévu

Lieu du mariage prévu (ville, village, etc.)

Je comprends que le nom, le numéro de téléphone ainsi que les renseignements sur la langue que j'ai fournis ci-dessus seront publiés sur le site Web du Bureau de l'état civil.

Je comprends que si je suis nommé, je devrai célébrer le mariage de tous les couples qui demandent mes services, sauf lorsque je suis incapable de le faire en raison d'un conflit d'horaire.

Droits :

L'article 6.1 du Règlement sur les droits et les frais relatifs au mariage prévoit des droits de 100 \$ pour la nomination d'un commissaire aux mariages. Veuillez joindre le paiement de ces droits à votre demande. Les paiements peuvent être effectués comme suit :

Chèque Mandat Comptant/débit Master Card/ Visa

Libeller le chèque ou le mandat à l'ordre du ministre des Finances
Frais de 20 \$ pour les chèques retournés.

En personne
uniquement

I authorize the Vital Statistics Agency to charge to my card:
J'autorise le Bureau de l'état civil à débiter de ma carte la somme de : \$ _____

Credit Card number / Numéro de carte de crédit

Expiry date / Date d'expiration

Cardholder's name / Nom du titulaire de la carte

Cardholder's signature / Signature du titulaire de la carte

Engagement du demandeur :

- Je suis âgé de plus de 18 ans.
- Je suis légalement autorisé à travailler au Canada.
- Je célébrerai les mariages conformément à la teneur de la nomination.
- Comme le prévoit le paragraphe 7(3) de la Loi sur le mariage, j'inclurai les déclarations suivantes dans tous les mariages que je célébrerai :
 - Chacune des parties doit, en présence des témoins et du commissaire aux mariages, faire cette déclaration :
« *Je déclare solennellement ne connaître aucun empêchement légal s'opposant à ce que moi, <nom>, je m'unisse par les liens du mariage à <nom> .* ».
- ET
- Chacune des parties doit déclarer à l'autre :
« *Je demande aux personnes ici présentes d'être témoins de ce que moi, <nom>, je te prends, <nom>, comme légitime épouse/époux/conjointe/conjoint .* ».
- À titre de personne célébrant le mariage :
 - j'aiderai le couple à remplir correctement et en totalité la formule Licence de mariage et bulletin d'enregistrement de mariage;
 - j'enregistrerai la formule Licence de mariage et bulletin d'enregistrement de mariage conformément au paragraphe 12(2) de la Loi sur les statistiques de l'état civil;
 - dans les cinq jours qui suivent la date du mariage, je transmettrai la déclaration la formule dûment remplie et enregistrée au Bureau de l'état civil.

Signature du demandeur	Date
------------------------	------

Veuillez retourner ce formulaire à l'adresse suivante : Bureau de l'état civil, 254, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3C 0B6
Téléphone : 204 945-3701 ou 1 866 949-9296 (sans frais)

AVIS EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Les renseignements personnels demandés sont recueillis en vue de la nomination d'un commissaire aux mariages pouvant célébrer des mariages au Manitoba en vertu de la Loi sur le mariage. Si vous avez des questions concernant la collecte ou l'utilisation de ces renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau de l'état civil.